

Paris,
Le 13/05/2026

Communiqué de presse



Importations de viande : la CR salue la décision de fermeté de l'Union européenne contre le Brésil, mais appelle à la vigilance !

La décision de l'Union européenne de **ne pas autoriser le Brésil**, principale puissance agricole d'Amérique latine et **concurrent direct de notre agriculture**, à **exporter vers le marché européen** constitue une mesure salubre de la part des autorités européennes. Elle révèle néanmoins **le manque de fiabilité du libre-échange des denrées alimentaires avec des pays tiers**, qui continue d'imposer **une concurrence déloyale** à nos agriculteurs à travers le **non-respect de nos standards minimaux de sécurité alimentaire**, pourtant plébiscités par les consommateurs.

L'éviction du Brésil, à partir de septembre prochain, de la liste des pays exportateurs autorisés vers le marché européen constitue toutefois **une mesure temporaire**. Celle-ci laisse **subsister des possibilités de contournement des restrictions imposées, dans un contexte de manque cruel de moyens pour contrôler efficacement nos frontières** face aux importations frauduleuses.

En tant qu'organisation syndicale majeure du paysage agricole européen, la **CR met en garde et reste vigilante face au manque de fiabilité de ces « garde-fous »** en matière de sécurité alimentaire **vis-à-vis des pays du Mercosur**, particulièrement agressifs sur le plan commercial.

Le Brésil demeure un pays capable de s'adapter rapidement à nos normes, au détriment de nos propres productions, notamment de l'élevage, qui subissent sur nos territoires des contraintes réglementaires et économiques toujours plus fortes. Avec le Mercosur, **nos concurrents seront demain encore davantage armés pour occuper notre marché de la viande à moindre coût**.

La CR le réaffirme avec force : **les accords de libre-échange encouragent, à terme, la décroissance de nos productions agricoles nationales** au bénéfice de nos concurrents. La suspension de l'accord avec le Mercosur reste nécessaire, mais **elle met également en évidence une réalité géopolitique : les règles de l'OMC ne sont plus respectées par nos compétiteurs**, alors qu'elles continuent de s'imposer à l'Europe. Il est impératif de revoir en profondeur la régulation du commerce international, aujourd'hui fortement perturbé par des postures agressives et des blocages maritimes.

Le modèle d'une agriculture toujours plus mondialisée n'est plus envisageable. Il nous impose de repenser en profondeur notre modèle agricole. À l'heure des **négociations sur la PAC post-2027**, la **CR encourage nos représentants à revenir à une politique agricole commune plus protectrice** (avant 1992) afin d'assurer un avenir durable à nos filières.

La **Coordination Rurale réaffirme son soutien à un commerce international équilibré, fondé sur une stricte réciprocité des normes sanitaires, environnementales et de production**. Elle salue la décision de l'Union européenne comme un premier signal positif, tout en appelant à une **vigilance maximale afin d'éviter tout assouplissement susceptible de fragiliser la cohérence des normes européennes** ainsi que **la compétitivité de l'élevage français et européen**.

Coordination Rurale www.coordinationrurale.fr 16 rue Friant 75014 PARIS
Tel 05 62 60 14 96 – Contact presse : 07.57.76.28.31

